

## **DESINDUSTRIALISATION ET TERTIAIRISATION** **Quelques observations à partir du cas de Liège<sup>1</sup>**

**B. MERENNE-SCHOUMAKER**

En une trentaine d'années, la structure économique des régions de vieille industrialisation a partout fortement changé: le secteur industriel a régressé tandis que le secteur tertiaire croissait.

Ces deux processus - désindustrialisation et tertiairisation - semblent aujourd'hui très banals. Pourtant, ils sont mal connus à la fois dans leur ampleur réelle et leurs mécanismes.

Pour progresser dans leur compréhension, nous nous proposons d'étudier un cas précis - celui de Liège - en cherchant malgré la carence des données statistiques<sup>2</sup> à mesurer et à déceler les composantes des faits.

### **1. LA DESINDUSTRIALISATION**

Quatre traits majeurs peuvent caractériser le processus en région liégeoise.

#### **1.1. Une perte considérable en valeurs absolue et relative (tableau 1)**

De 1961 à 1990, l'arrondissement de Liège (qui correspond plus ou moins à l'agglomération urbaine et industrielle) a perdu près de 88.000 emplois soit environ 60 % de ses emplois industriels de 1961. En 1990, le secteur secondaire ne représente plus que 27,8 % du total des emplois contre 58,1 % en 1961.

#### **1.2. Un mouvement en trois temps (tableau 1)**

La diminution des emplois industriels fut d'abord lente de 1961 à 1974: perte de  $\pm$  26.000 emplois soit un peu moins de 2.000 emplois en moyenne par an. De 1974 à 1978, c'est la chute brutale: en 4 ans, l'arrondissement perd 24.881 emplois soit 6.220 par an. Depuis 1978, la régression se poursuit à un rythme intermédiaire entre les deux premières époques, à savoir 3.200 emplois par an.

**Tableau 1 : Evolution de l'emploi secondaire et tertiaire dans l'arrondissement de Liège**

	Emplois du secteur secondaire			Emplois du secteur tertiaire		
	Nb	% du total	% de la valeur de départ	Nb	% du total	% de la valeur de départ
<b>D'après les données I.N.S.</b>						
1961	146 455	58,1	100,0	100 823	40,0	100,0
1970	117 327	49,8	80,1	115 237	48,9	114,3
1981	79 163	36,8	54,1	134 027	62,3	132,9
<b>D'après les données O.N.S.S.+ I.N.A.S.T.I.</b>						
1970	128 403	52,1	100,0	114 771	46,6	100,0
1972	123 423	50,2	96,1	119 727	48,7	104,3
1974	120 568	47,8	93,9	128 907	51,2	112,3
1976	108 716	45,6	84,7	127 451	53,4	111,0
1978	95 687	41,5	74,5	132 384	57,5	115,3
1980	91 198	39,2	71,0	139 366	59,9	121,4
1982	81 565	36,9	63,5	137 247	62,1	119,6
1984	73 242	34,5	57,0	137 136	64,5	119,5
1986	67 542	32,6	52,6	137 813	66,4	120,1
1988	59 813	28,6	46,6	147 049	70,4	128,1
1990	58 096	27,8	45,2	149 221	71,3	130,0
<b>Solde 1961-1990</b>	± perte de 88 000 soit 60% des emplois industriels de 1961			± gain de 48 000 soit 48% des emplois tertiaires de 1961		

**Source :** I.N.S. (Institut National de Statistique), Recensements de 1961, 1970 et 1981; O.N.S.S.(Office National de Sécurité Sociale) et I.N.A.S.T.I. (Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants), Rapports annuels. Dans ces derniers rapports, les indépendants à titre secondaire n'ont pas été pris en compte.

B.MERENNE-SCHOUMAKER, 1992.

### **1.3. Une désindustrialisation sans bouleversement profond de la structure industrielle (tableau 2)**

Si l'on compare la répartition des emplois salariés et appointés par branches d'activités de 1974 à 1990 et par grands secteurs d'activités de 1960 à 1990, on est étonné de l'apparente stabilité des structures et ce malgré les pertes spectaculaires.

Le secteur des métaux reste dominant et au sein de ce secteur, la première transformation (sidérurgie) comme les fabrications métalliques classiques regroupent sur l'ensemble de la période l'essentiel des emplois. Hors du sec-

**Tableau 2 : Evolution de la structure industrielle de l'arrondissement de Liège de 1960 à 1990**  
(sur base des emplois salariés et appointés)

	1960*		1974		1978		1990		Perte 1974 -1990	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	v.a.	% de 1974
Extraction et première transf. des métaux			31 316	27,6	23 981	27,0	10 462	20,2	20 854	66,6
Ouvrages en métaux			21 593	19,0	17 586	19,8	9 708	18,7	11 885	55,0
Machines et matériel de transport			7 126	6,3	5 738	6,4	3 955	7,6	3 171	44,5
Const. élect. et électron.- Précision - Optique			7 868	6,9	5 968	6,7	2 503	4,8	5 365	68,2
<b>METAUX</b>	<b>77 913</b>	<b>55,2</b>	<b>67 903</b>	<b>59,8</b>	<b>53 273</b>	<b>59,9</b>	<b>26 628</b>	<b>51,3</b>	<b>41 275</b>	<b>60,8</b>
Chimie - Caoutchouc - Plastiques			5 986	5,3	4 470	5,0	3 168	6,1	2 818	47,1
Extract. et produits min. non métalliques			3 205	2,8	2 620	3,0	1 898	3,7	1 307	40,8
Alimentation - Boissons Tabac			6 179	5,4	5 453	6,1	5 123	9,9	1 056	17,1
Textile - Cuir - Habillement			2 844	2,5	1 620	1,8	700	1,3	2 144	75,4
Bois - Meubles -Papier			1 316	1,2	925	1,1	603	1,2	713	54,2
Impression - Edition			1 832	1,6	1 511	1,7	1 322	2,5	510	27,8
Autres industries			235	0,2	160	0,2	107	0,2	128	54,5
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>24 986</b>	<b>17,7</b>	<b>21 597</b>	<b>19,0</b>	<b>16 759</b>	<b>18,9</b>	<b>12 921</b>	<b>24,9</b>	<b>8 676</b>	<b>40,2</b>
<b>ENERGIE - EAU</b>	<b>23 473</b>	<b>16,6</b>	<b>6 317</b>	<b>5,6</b>	<b>3 722</b>	<b>4,2</b>	<b>2 738</b>	<b>5,3</b>	<b>3 579</b>	<b>56,7</b>
<b>BATIMENT - GENIE CIVIL</b>	<b>14 880</b>	<b>10,5</b>	<b>17 697</b>	<b>15,6</b>	<b>15 112</b>	<b>17,0</b>	<b>9 606</b>	<b>18,5</b>	<b>8 091</b>	<b>45,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>141 252</b>	<b>100,0</b>	<b>113 514</b>	<b>100,0</b>	<b>88 866</b>	<b>100,0</b>	<b>51 893</b>	<b>100,0</b>	<b>61 621</b>	<b>54,3</b>

**Source** : O.N.S.S. (Office National de Sécurité Sociale), Rapports annuels.

\* Le code des activités étant différent avec 1973, il n'est pas possible de donner des chiffres par branche en 1960.

B. MERENNE - SCHOUMAKER, 1992.

teur des métaux, il y a souvent maintien des parts relatives des branches exception faite du secteur énergétique (charbonnages) qui régresse fortement de 1960 à 1974 et de la branche alimentation-boisson-tabac qui depuis 1978 résiste mieux à la crise que les autres activités.

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, les pertes d'emplois ne s'observent donc pas seulement dans les grands secteurs en crise (charbonnages, sidérurgie, textile, etc.) mais dans toutes les branches. Seule l'ampleur des pertes diffère: elle est relativement réduite dans le secteur alimentaire et

dans celui de l'impression-édition mais très forte dans le secteur textile, la première transformation des métaux et les constructions électriques. Sans nul doute, toutes les industries liégeoises, comme celles de beaucoup d'autres régions, ont été fortement ébranlées par les mutations récentes de l'économie industrielle (B. Mérenne-Schoumaker, 1991).

#### **1.4. De très forts contrastes intra-régionaux (figure 1 et tableau 3)**

Si l'on compare le nombre d'emplois industriels par commune en 1990 au même nombre en 1970, on observe des variations allant d'une décroissance très marquée (Trooz: - 71,8 %, Seraing: - 71,0 %) à une croissance parfois forte (Juprelle: + 56,2 %). Même si les données utilisées ne sont pas toujours parfaitement comparables, quelques comportements contrastés apparaissent bien.

Sont en net déclin, la plupart des communes des vallées industrielles de la Meuse, de la Vesdre et de l'Ourthe c'est-à-dire les communes appartenant aux vieux espaces industriels. A l'opposé, sont en croissance des communes périphériques le plus souvent peu importantes en termes d'emplois et où le gain enregistré ne porte généralement que sur de très petites valeurs (100, 200 emplois), exception faite d'Oupeye (+ 743 emplois).

Les communes les plus touchées par la désindustrialisation sont-elles celles qui étaient les plus industrialisées en 1970? Le fait n'est pas systématique comme le montre le tableau 3. En effet, parmi les 10 communes ayant les taux de désindustrialisation les plus élevés seulement 6 se classaient parmi les communes les plus industrialisées en 1970. Un recul très net des activités industrielles peut donc se manifester dans des communes très industrielles (par exemple, Seraing, Herstal ou Trooz) comme dans les communes peu industrielles (par exemple, la ville de Liège où les emplois industriels en 1970 ne représentaient que 30,6 % du total des emplois).

## **2. LA TERTIAIRISATION**

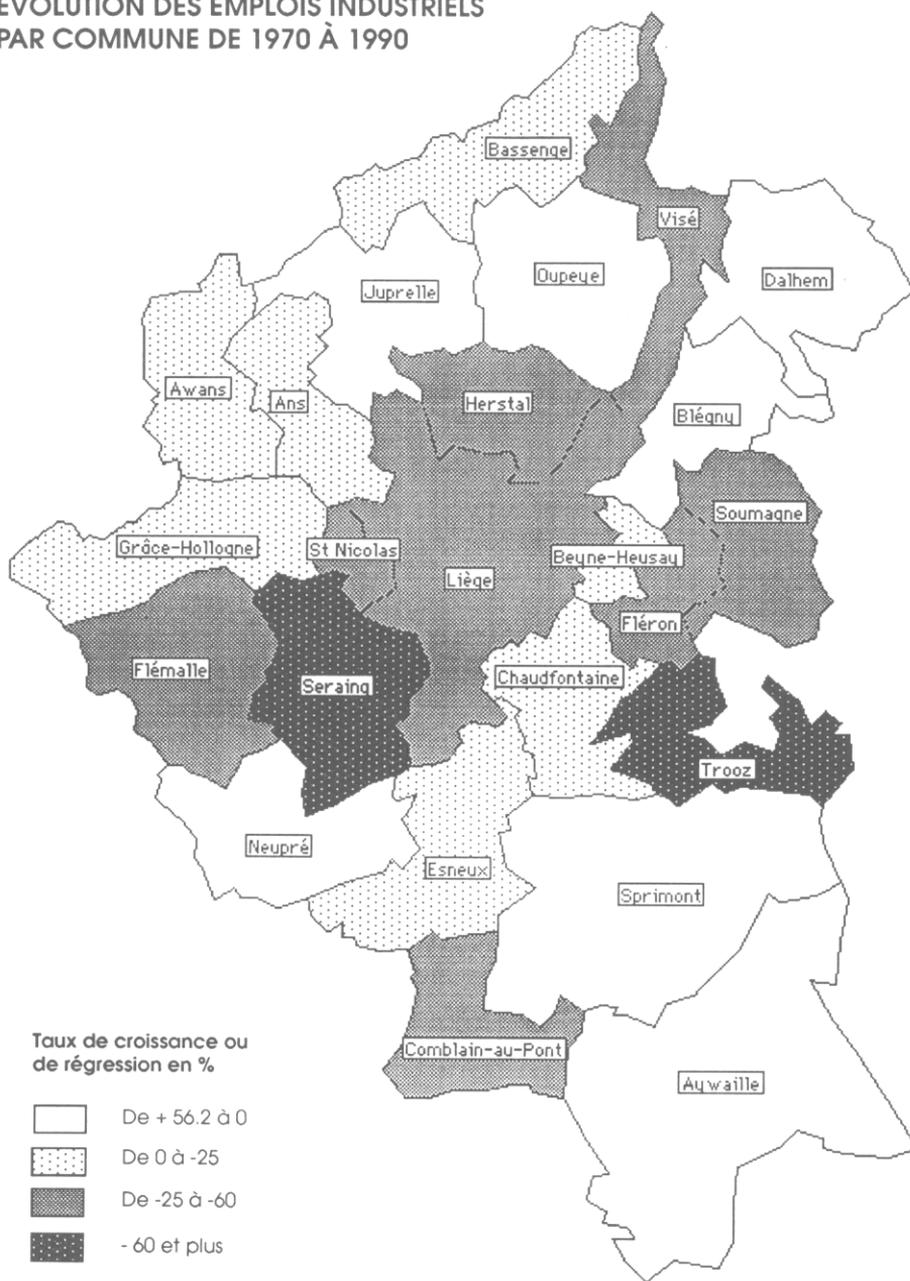
Si l'on retient les mêmes caractères que ceux sélectionnés pour la désindustrialisation, quatre observations majeures peuvent également être faites.

### **2.1. Une croissance sensible mais accentuée en valeurs relatives par la désindustrialisation (tableau 1)**

De 1961 à 1990, l'arrondissement de Liège a gagné plus de 48.000 emplois tertiaires soit  $\pm$  48 % des postes de 1961. Bien qu'important ce gain ne compense pas la perte enregistrée dans le secteur secondaire d'où une diminution absolue d'emplois dans l'arrondissement de 43.000 postes de travail (3.000 ayant été parallèlement perdus dans l'agriculture).

Mais la part des emplois tertiaires dans le total des emplois a très fortement

**FIGURE 1. ARRONDISSEMENT DE LIEGE :  
EVOLUTION DES EMPLOIS INDUSTRIELS  
PAR COMMUNE DE 1970 À 1990**



**Taux de croissance ou  
de régression en %**

- De + 56.2 à 0
- De 0 à -25
- De -25 à -60
- 60 et plus

Maximum = 56.2      Juprelle  
 Minimum = -71.8      Trooz  
 Moyenne = -48.6

5 Km

---

Sources: ONSS et INASTI  
 Auteur: B. MERENNE - SCHOUMAKER, 1992

**Tableau 3 : Comparaison au niveau communal entre les taux de désindustrialisation, les taux de tertiarisation, les taux de tertiarisation en 1970 et les taux de tertiarisation en 1970**

Les dix communes aux taux de désindustrialisation (1970 - 1990) les plus élevés (perte en %)	Les dix communes les plus industrialisées en 1970 (taux en %)	Les dix communes aux taux de tertiarisation (1970 - 1990) les plus élevés (gain en %)	Les dix communes les moins tertiaires en 1970 (taux en %)	Les dix communes aux taux de tertiarisation (1970 - 1990) les plus faibles (gain en %)
1. Trooz 71,8	1. Herstal 79,7	1. Juprelle 219,3	1. Herstal 20,0	1. Seraing 7,3
2. Seraing 71,0	2. Seraing 73,0	2. Blégny 186,8	2. Trooz 26,5	2. Saint-Nicolas 14,9
3. Herstal 56,5	3. Trooz 71,1	3. Neupré 181,4	3. Seraing 26,9	3. Liège 22,0
4. Comblain-au-Pont 53,6	4. Flémalle 70,8	4. Oupeye 129,1	4. Flémalle 28,5	4. Trooz 31,7
5. Liège 49,9	5. Oupeye 65,2	5. Awans 123,4	5. Oupeye 29,2	5. Comblain-au-Pont 31,8
6. Fléron 46,5	6. Saint-Nicolas 64,7	6. Dalhem 116,4	6. Awans 32,0	6. Flémalle 34,9
7. Soumagne 43,6	7. Awans 59,9	7. Soumagne 113,3	7. Blégny 34,9	7. Bassenge 35,3
8. Saint-Nicolas 40,7	8. Chaudfontaine 58,2	8. Chaudfontaine 110,5	8. Saint-Nicolas 35,0	8. Herstal 43,8
9. Visé 39,4	9. Beyne-Heusay 56,0	9. Fléron 95,8	9. Soumagne 36,7	9. Beyne-Heusay 47,8
10. Flémalle 33,5	10. Visé 55,0	10. Sprimont 79,5	10. Dalhem 38,4	10. Visé 52,5

**Source :** Calculs personnels à partir de données de l'I.N.S. (Institut National de Statistique), de l'O.N.S.S. (Office National de Sécurité Sociale) et de l'I.N.A.S.T.I. (Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants).

B. MERENNE - SCHOUMAKER, 1992.

progressé: elle passe de 40 % en 1961 à 71,3 % en 1990 soit un gain de 31,3 %. Aujourd'hui plus de 7 Liègeois sur 10 travaillent dans le secteur tertiaire alors qu'en 1961 près de 6 Liègeois sur 10 étaient occupés dans le secteur industriel.

Si l'on assimile la tertiarisation au poids relatif du secteur tertiaire, sans nul doute celle-ci est renforcée par le recul du secteur industriel. Il convient dès lors d'être très prudent dans les interprétations et de bien distinguer les gains réels des gains relatifs (d'où dans une étude précédente une tentative pour mesurer la part de la croissance du tertiaire expliquée par le déclin des autres secteurs) (B. Mérenne-Schoumaker, 1989).

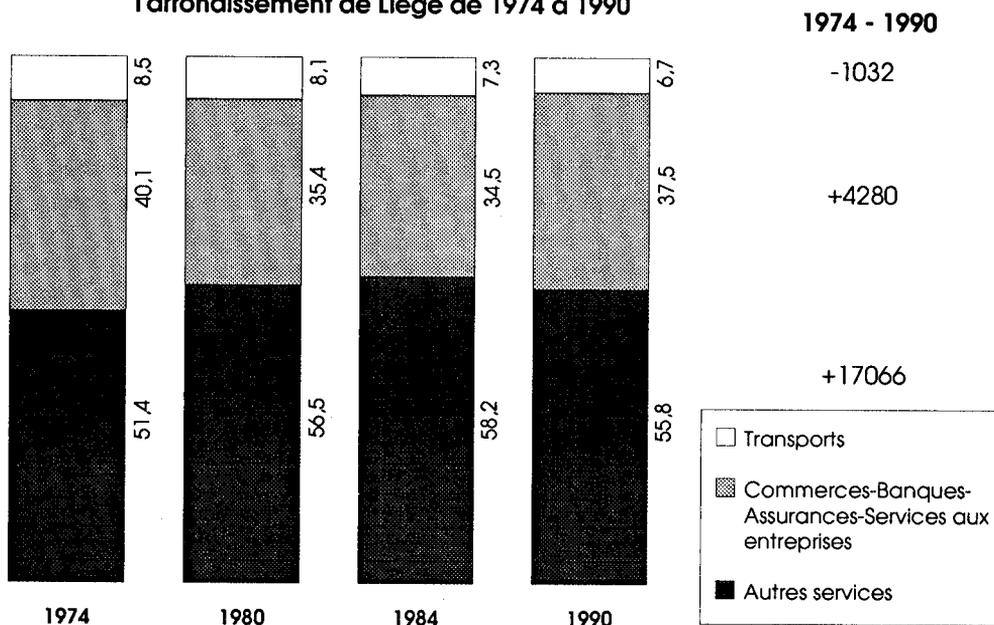
## 2.2. Une croissance assez irrégulière (tableau 1)

La croissance du tertiaire n'est pas aussi continue que la décroissance du secteur secondaire. Elle s'est principalement produite à trois moments: de 1970 à 1974, de 1976 à 1980 et surtout de 1986 à 1988. Sans aucun doute, l'évolution a suivi les mouvements conjoncturels. Ainsi, les deux périodes de léger déclin du tertiaire suivent les deux chocs pétroliers alors que les périodes de croissance correspondent à des phases de reprise d'activités. Dans l'arrondissement de Liège, la croissance du secteur tertiaire semble intimement liée à la conjoncture.

## 2.3. Une tertiarisation accroissant surtout la part des services aux personnes (graphique)

Si comme pour le secteur industriel, on compare par branche l'évolution des

Graphique. - Evolution des emplois tertiaires par grands secteurs dans l'arrondissement de Liège de 1974 à 1990



emplois salariés et appointés de 1974 à 1990<sup>3</sup>, on perçoit immédiatement que plus de 4/5 du gain tertiaire se concentre dans un seul secteur, le groupe "autres services"; les transports ont en effet perdu 1.032 emplois et le secteur commercial et bancaire n'en a gagné que 4.280. En fait, ce gain du secteur commercial et bancaire est très récent: il se manifeste depuis 1984 car avant cette date, le secteur était en perte (-4.325 emplois entre 1974 et 1984).

Que regroupe ce secteur "autres services"? La plupart des services publics mais aussi des services privés principalement destinés aux personnes: les services administratifs, l'enseignement et la recherche, la santé, les services sociaux, les services récréatifs et culturels et les services personnels.

Le développement du secteur tertiaire apparaît dès lors lié non à la tertiariation générale des activités mais bien à l'élévation du niveau de vie et aux modifications générales des comportements des populations qui consomment de plus en plus des biens immatériels. Quant à la tertiariation de l'économie, elle est peu manifeste dans la région liégeoise puisque les services aux entreprises croissent peu. C'est assez logique dans une région qui a perdu une partie importante de son potentiel économique.

Un tel secteur tertiaire est donc avant tout un secteur induit par la présence d'un volume important de population. C'est aussi sans doute un secteur satisfaisant d'abord et avant tout la population régionale et donc peu exportateur. La mutation récente des emplois se solde donc par *une mutation très profonde de l'économie liégeoise qui en se désindustrialisant a perdu aussi une part de son rôle international.*

#### **2.4. De très forts contrastes intra-régionaux (figure 2 et tableau 3)**

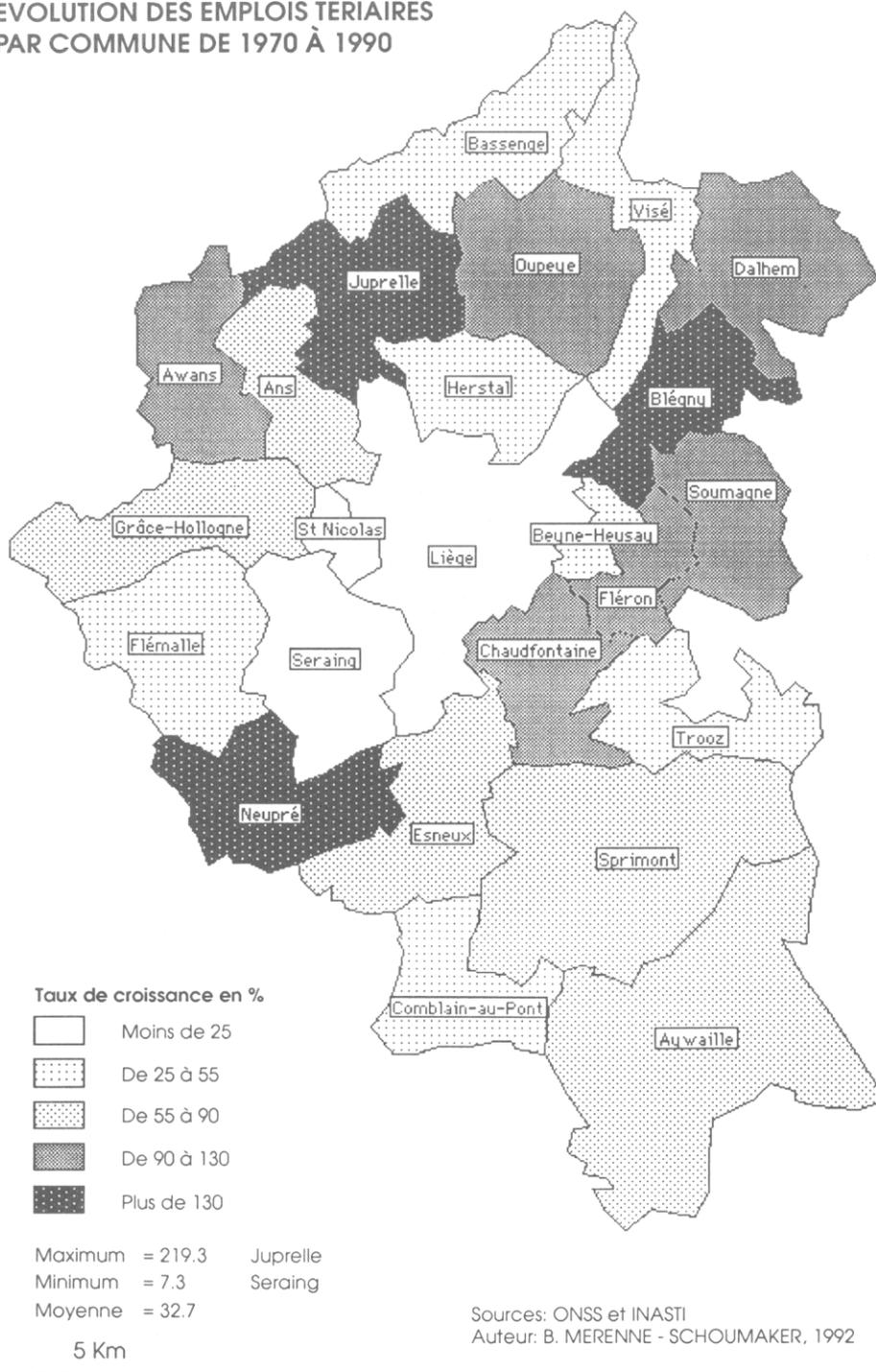
Comme pour la désindustrialisation, les taux de tertiariation calculés par commune pour la période 1970 à 1990 diffèrent fortement dans l'espace même s'ils sont toujours positifs. Les écarts vont de + 7,3 (Seraing) à + 219,3 (Juprelle).

En général, les plus faibles taux de tertiariation s'observent dans les communes des vallées c'est-à-dire celles qui se distinguent aussi par les plus hauts taux de désindustrialisation. A l'opposé, les croissances tertiaires les plus fortes sont enregistrées surtout dans les périphéries nord et est et à Neupré au sud.

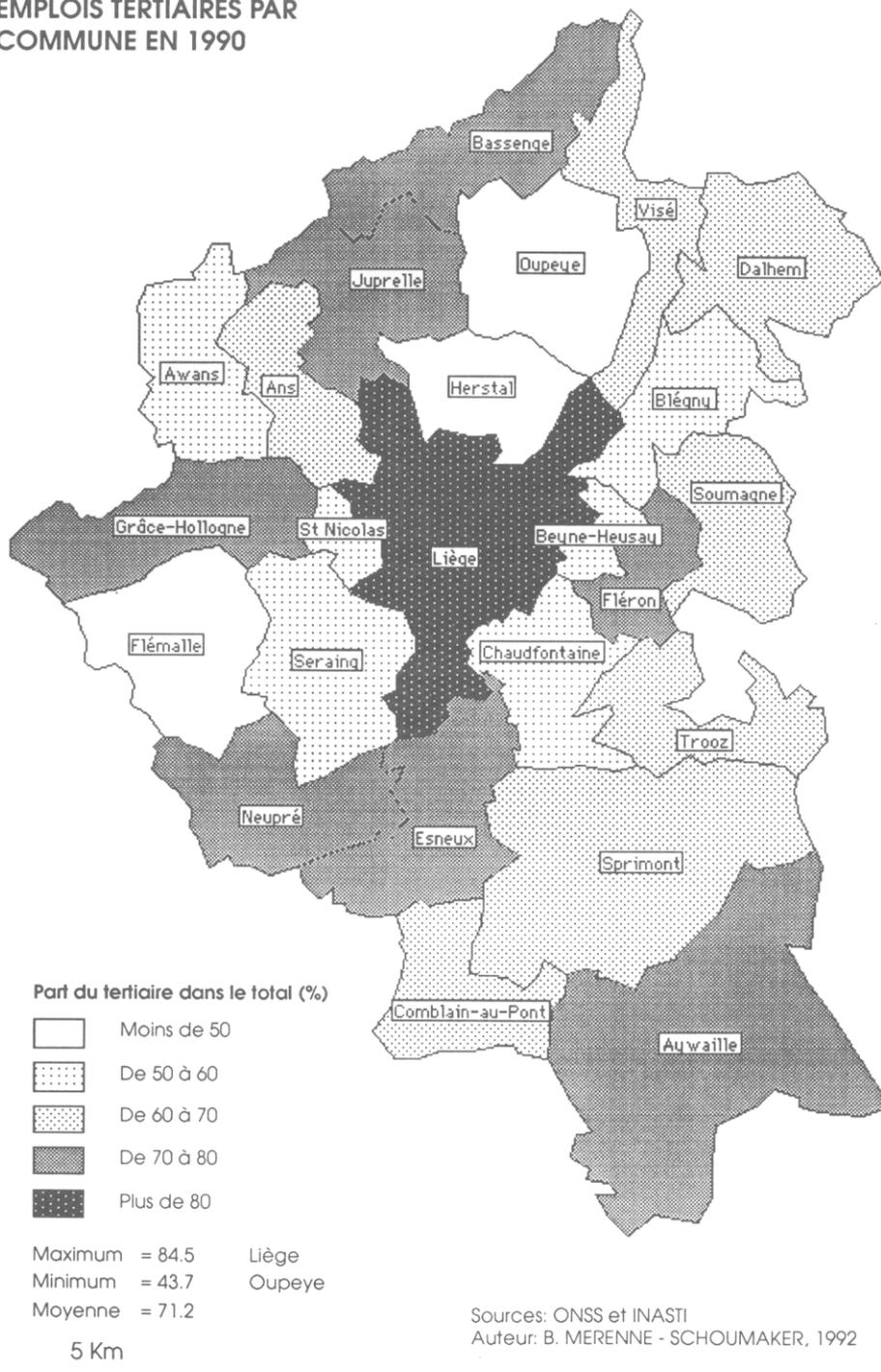
Des taux de tertiariation élevés correspondent-ils à des communes peu tertiaires en 1970 qui rattraperaient de la sorte un certain retard? Ce n'est pas systématique comme le montre le tableau 3 puisque parmi les 10 communes ayant les taux de tertiariation les plus élevés, seulement 5 se rangent parmi les communes les moins tertiaires de 1970.

En fait, les taux de tertiariation élevés accompagnent surtout les communes ayant accueilli les nouveaux résidents et expriment de la sorte la périurbanisation. C'est au total très logique puisque beaucoup de services nouveaux sont destinés aux personnes.

**FIGURE 2. ARRONDISSEMENT DE LIEGE :  
EVOLUTION DES EMPLOIS TERIAIRES  
PAR COMMUNE DE 1970 À 1990**



**FIGURE 3. ARRONDISSEMENT DE LIEGE :  
EMPLOIS TERTIAIRES PAR  
COMMUNE EN 1990**



D'un autre côté, des taux de tertiairisation faibles semblent souvent exprimer des difficultés économiques. Il y a donc dans certains espaces - principalement les vieux tissus urbains et industriels - à la fois désindustrialisation forte et faible croissance du tertiaire, c'est-à-dire addition de deux handicaps.

Quant au taux général d'emplois tertiaires par commune en 1990 (figure 3), s'il met bien en évidence le rôle de commandement de Liège et de deux pôles secondaires (Fléron et Esneux), il traduit au contraire plus mal tous les autres pôles intra-régionaux comme Visé, Seraing ou Herstal. Mais une telle situation découle avant tout des cadres spatiaux des nouvelles communes qui correspondent mal à des polarisations urbaines.

### 3. QUELLE SPECIFICITE AU CAS LIEGEOIS? (tableau 4)

Pour tenter d'exprimer cette spécificité, nous allons comparer Liège, d'une part, à une autre région wallonne importante touchée également par les mutations économiques, la région de Charleroi et, d'autre part, à une région wallonne peu marquée par ces mutations, la région de Namur. Nous comparerons aussi les évolutions de ces régions à celles de la Wallonie et de la Belgique.

En matière de *désindustrialisation*, le déclin de l'arrondissement de Liège entre 1974 et 1990 est pratiquement du même ordre de grandeur que celui de la région carolorégienne (54,3 contre 54,9 %). De tels taux mettent bien en évidence l'ampleur de la crise à Liège où le taux de désindustrialisation est plus grand que le taux moyen wallon et que le taux moyen belge et, comme on pouvait s'y attendre, plus grand que le taux namurois. En ce qui concerne la ville de Liège, sa désindustrialisation pour la période 1978-1990 est légèrement plus faible que celle de Charleroi (-44,3 contre -46,9 %) mais plus forte que celle de Namur, de la Wallonie et du pays. Notons aussi que pour cette période 1978-1990 la désindustrialisation de la ville de Liège est plus forte que celle de son arrondissement, situation que l'on retrouve aussi à Charleroi. C'est un processus assez classique s'expliquant par la conjonction dans les centres urbains des processus de déclin industriel et d'exurbanisation (B. Mérenne-Schoumaker, 1991).

En termes de *tertiairisation*, la croissance liégeoise est toujours plus faible que celle des autres espaces pris en compte. Ainsi l'arrondissement de Liège croît même un peu moins que celui de Charleroi et surtout moins que celui de Namur. Quant à la croissance du tertiaire à Liège-ville, elle est encore plus réduite: seulement + 4,7 % pour la période 1978-1990 contre 13,0 % pour l'arrondissement. La tertiairisation de Liège n'est donc guère spectaculaire. En cause, sans aucun doute les deux facteurs déjà évoqués précédemment: la crise économique qui freine le développement du tertiaire d'affaires et la crise démographique particulièrement sensible à Liège-ville. En ce qui concerne

**Tableau 4 : Désindustrialisation et tertiarisation de quelques espaces belges  
entre 1974 et 1990 ou entre 1978 et 1990 sur base des emplois salariés et appointés**

	Désindustrialisation			Tertiarisation		
	Emplois industriels 1974 (78)	Emplois industriels 1990	Taux 1974(78)-90 %	Emplois tertiaires 1974(78)	Emplois tertiaires 1990	Taux 1974(78)-90 %
<b>De 1974 à 1990*</b>						
Arrondissement de Liège	113 514	51 893	-54,3	107 581	127 634	+18,6
Arrondissement de Charleroi	88 264	39 770	-54,9	62 665	77 014	+22,9
Arrondissement de Namur	27 122	17 377	-35,9	36 231	54 466	+50,3
Wallonie	431 324	235 378	-45,4	423 038	578 724	+36,8
Belgique	1 416 392	961 697	-32,1	1 584 048	2 167 334	+36,8
<b>De 1978 à 1990</b>						
Ville de Liège	25 129	13 993	-44,3	77 838	81 506	+4,7
Ville de Charleroi	49 425	26 245	-46,9	48 258	55 204	+14,4
Ville de Namur	7 659	5 209	-32,0	28 645	37 332	+30,3
Arrondissement de Liège	88 866	51 893	-41,6	112 996	127 634	+13,0
Arrondissement de Charleroi	71 478	39 770	-44,4	65 556	77 014	+17,5
Arrondissement de Namur	25 803	17 377	-32,7	42 051	54 466	+29,5
Wallonie	358 515	235 378	-34,3	468 475	578 524	+23,5
Belgique	1 223 302	961 697	-21,4	1 723 186	2 167 334	+25,8

\*Les données par commune ne sont pas disponibles avant 1978 en raison des fusions des communes.

**Source** : Calculs personnels au départ des données O.N.S.S. (Office National de Sécurité Sociale).

B. MERENNE - SCHOUAKER, 1992.

Charleroi, un taux de tertiarisation plus élevé malgré le même contexte économique et démographique peu favorable pourrait être mis en relation avec un retard relatif de la région en termes d'équipements tertiaires, retard qui semble avoir été comblé tout au moins partiellement pendant la période 1978-1990.

#### **4. LES LIMITES DES ANALYSES STATISTIQUES**

Comme nous l'avons montré, désindustrialisation et tertiarisation traduisent des processus de décroissance ou de croissance que l'on peut saisir en valeurs absolues et en valeurs relatives à un total, par exemple celui des emplois.

Selon que l'on retient les nombres ou les pourcentages, l'ampleur des phénomènes peut varier surtout pour la tertiairisation qui profite sans conteste en valeurs relatives du déclin industriel, voire du recul des emplois en agriculture. Il faut donc être très prudent dans l'analyse des chiffres.

Mais de telles données posent encore bien d'autres problèmes et tout d'abord celui de la *définition des secteurs secondaire et tertiaire* (A.S. Bailly et D. Maillat, 1986).

En effet, les processus de désindustrialisation et de tertiairisation reposent sur la traditionnelle subdivision de l'économie en trois secteurs: le primaire, le secondaire et le tertiaire. Cette classification élaborée par A. Fischer (1934) et C. Clark (1951) cherchait au départ à départager les activités liées aux ressources naturelles (secteur primaire), des activités de transformation (secteur secondaire) et des biens immatériels ou services (secteur tertiaire). Mais certaines activités posèrent problèmes: les mines et carrières (rangées d'abord dans le primaire puis ensuite dans le secteur secondaire), les transports, les activités de réparation et d'entretien (rangées d'abord dans le secondaire, aujourd'hui dans le tertiaire), la construction (maintenue dans le secondaire) ou toutes les activités mixtes (par exemple, les boucheries-charcuteries ou les magasins de vêtements avec un atelier) que l'on classe au cas par cas selon l'activité dominante. En fait, avec le temps, un certain raffinement statistique a généralement renforcé le secteur tertiaire au détriment du secondaire, lui-même renforcé au détriment du primaire (B. Mérenne-Schoumaker, 1989).

Sans aucune modification des structures économiques, les chiffres disponibles traduisent donc un développement du secteur tertiaire. En outre, cette tertiairisation découle aussi d'une tendance générale à séparer dans l'espace les différentes divisions d'une même entreprise (mouvement appelé la disjonction fonctionnelle). En effet, la règle générale en matière de statistiques est de classer selon l'activité principale. Lorsque toutes les divisions d'une même firme industrielle étaient réunies en un même lieu, elles étaient classées sous la même rubrique (par exemple, sidérurgie, chimie, etc.). Dès qu'elles sont localisées en des lieux différents, on peut les retrouver sous des rubriques diverses, parfois même tertiaires (ex.: services aux entreprises pour un département informatique, laboratoire de recherche pour un centre de recherche). Ainsi certaines activités jadis industrielles se retrouvent aujourd'hui dans le secteur tertiaire alors qu'elles n'ont guère changé sauf peut-être de localisation.

*La tertiairisation mesurée à travers les chiffres est sans conteste renforcée par l'outil statistique dont on dispose* et cette tertiairisation est d'autant plus forte que l'on se base - ce qui est traditionnellement fait - sur des données d'emplois. En effet, machines, robots ou ordinateurs se sont davantage introduits dans l'industrie que dans les services provoquant des réductions de personnel sans nécessairement modifier les quantités produites ou les valeurs

ajoutées. En outre, les statistiques d'emplois n'expriment que rarement le travail à temps partiel (voir note 2) en très fort développement dans le secteur tertiaire. Il ne fait dès lors aucun doute que toutes les évolutions calculées sur base des données d'emplois accentuent le recul industriel et la poussée du tertiaire.

Si l'on veut comprendre les mécanismes, nous croyons donc à l'impérieuse nécessité de mener des recherches au-delà des chiffres actuellement disponibles (B. Mérenne-Schoumaker, 1985).

Parmi les *voies de recherche à développer*, nous pensons notamment qu'il convient de:

1. affiner les statistiques du secteur tertiaire et plus particulièrement la branche "autres services" (code NACE 9) qui regroupe parfois à elle seule plus de 50 % voire 60 % des actifs;
2. multiplier les analyses sur fichiers du type de celle menée par P.E. Lloyd et C. Masson pour Manchester en 1978 afin de dépasser les soldes des évolutions et s'attacher aux changements réels: fermetures, créations, transferts, etc.;
3. développer des études de cas par commune et/ou par branche dans le but de suivre très finement les évolutions.

Ce n'est qu'au prix de tels efforts qu'il sera possible de mesurer les changements réels et de les expliquer.

## CONCLUSION

A travers des statistiques d'emplois bien peu cohérentes, nous avons tenté de mesurer la désindustrialisation et la tertiairisation de Liège et de sa région et d'en rechercher quelques composantes.

Cette analyse aboutit d'abord à une réflexion sur les concepts mêmes de désindustrialisation et de tertiairisation que l'on peut exprimer soit par référence à eux-mêmes (déclin des activités industrielles ou croissances des activités tertiaires), soit par référence à l'ensemble de l'économie (perte relative du poids des activités industrielles, gain relatif du secteur tertiaire dans le total des emplois). Ces deux choix induisent des résultats différents car la tertiairisation profite toujours de la désindustrialisation lorsque on la situe dans le contexte global de l'économie.

Sans aucun doute, le déclin liégeois des industries est très net et il a touché avec des intensités diverses tous les secteurs. Se manifestant tout au long de la période étudiée (1960-1990), il accentue les contrastes intra-régionaux, les communes les plus touchées étant celles appartenant aux vieux tissus urbains et industriels. La tertiairisation des emplois est très sensible mais le développement du tertiaire est surtout important dans le groupe des services aux personnes ce qui explique une croissance du tertiaire fortement corrélée à la

conjoncture et s'effectuant surtout dans les communes touchées par la péri-urbanisation. Par ailleurs, la tertiairisation est très faible dans les communes en déclin industriel. Celles-ci se trouvent dès lors confrontées à un double handicap: diminution sensible des emplois industriels et faible croissance du tertiaire.

Globalement la situation liégeoise est voisine de celle de Charleroi, l'autre région wallonne importante bouleversée aussi par les mutations de l'économie. Toutefois, la tertiairisation liégeoise apparaît moins forte qu'à Charleroi (surtout pour la ville elle-même). La situation liégeoise diffère, par contre, de celle de Namur, une région plus urbaine et tertiaire.

De tels résultats incitent sans conteste à la poursuite de travaux plus fins cherchant à travers les chiffres et au-delà même de ces derniers à préciser les deux processus majeurs des mutations des vieilles régions industrielles, à savoir désindustrialisation et tertiairisation.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAILLY A.S. et MAILLAT D. (1986), *Le secteur tertiaire en question. Activités de service, développement économique et spatial*, Editions Régionales Européennes, Genève.
- CLARK C. (1951), *The conditions of Economic Progress*, Mac Milan, Londres.
- FISCHER A. (1934), *The Clash of Progress and Security*, Economic Road, Londres.
- LLOYD P.E. et MASON C.M. (1978), *Manufacturing Industry in the inner City: a Case Study of Greater Manchester*, *Transactions, Institute of British Geographers*, vol. 3, pp. 66-90.
- MERENNE-SCHOUMAKER B. (1985), Spécialisation spatiale et dynamisme régional dans l'espace industriel wallon: considérations méthodologiques, *Hommes et Terres du Nord*, n° 2, pp. 110-117.
- MERENNE-SCHOUMAKER B. (1989), La tertiairisation de Liège. Analyse de la transformation récente de l'économie liégeoise à travers deux indicateurs principaux: l'emploi et les investissements, *Bulletin trimestriel du Crédit Communal*, n° 167, pp. 3-20.
- MERENNE-SCHOUMAKER B. (1991), *La localisation des industries Mutations récentes et méthodes d'analyse*, Nathan Université, Coll. Géographie d'aujourd'hui, Paris.

## NOTES

1. Une première version de cette recherche a été présentée au Colloque UGI (Union Géographique Internationale) du Groupe d'études sur les Régions anciennement industrialisées (Liverpool-Manchester-Leeds, 2-4 juillet 1990). Le présent texte intègre quant à lui des données plus récentes, à savoir celles de 1990.
2. Les derniers recensements ont été effectués en 1960, 1970, 1981 et 1991 (données non encore disponibles). Au niveau communal, les données de 1981 ne peuvent pas être comparées avec les données antérieures en raison des fusions de communes intervenues au 1-1-1977; en effet, les nouvelles communes ne correspondent pratiquement jamais à une simple addition d'anciennes communes. On ne peut dès lors guère dresser d'évolutions si ce n'est grâce à certains calculs effectués par l'I.N.S. (Institut National de Statistique) dans le but de présenter des données de 1970 dans le cadre spatial de 1981.

Depuis 1981, seules les données relevant de l'O.N.S.S. (Office National de Sécurité Sociale) et de l'I.N.A.S.T.I. (Office National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants) permettent de cerner l'évolution de l'emploi salarié et appointé et de l'emploi indépendant. Malheureusement, ces statistiques ne sont pas rigoureusement comparables entre elles et avec celles de l'I.N.S. Ainsi, par exemple, l'O.N.S.S. relève les emplois au lieu de travail alors que l'I.N.S. les relève au lieu de résidence; par ailleurs, ces statistiques - bien que donnant les aidants et les indépendants à titre secondaire - ne prennent pas en compte le personnel définitif du chemin de fer ce qui amène à une sous-estimation de la branche transports. En outre, les données O.N.S.S. ne sont pas rigoureusement comparables entre elles puisque depuis le 1er octobre 1987 sont aussi recensés les travailleurs dont les prestations ne dépassent habituellement par deux heures par jour. Tous les chiffres utilisés dans ce texte ne permettent donc que de tracer les grandes tendances de l'évolution.

3. Pour le tertiaire, il n'est pas possible de donner les chiffres de l'emploi salarié et appointé par grand secteur en 1960 car à cette époque l'O.N.S.S. ne recensait pas l'emploi du secteur public.